



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT TENUE AU 1578 CHEMIN DU FER À CHEVAL À SAINTE-JULIE ET PAR TÉLÉCONFÉRENCE LE :

MERCREDI 22 AVRIL 2020, À 16:30 HEURES

CONFORMÉMENT AUX DIRECTIVES GOUVERNEMENTALES ÉTABLIES POUR LA PÉRIODE RELATIVE À LA COVID-19 PERMETTANT DE DÉLIBÉRER ET VOTER À UNE SÉANCE PAR TOUT MOYEN DE COMMUNICATION.

Étaient présents à Sainte-Julie :

| | |
|-------------------------|---|
| Monsieur Yves Corriveau | Président et Délégué de la Ville de Mont-Saint-Hilaire |
| Monsieur Daniel Plouffe | Vice-Président et Délégué de la Municipalité de Calixa-Lavallée |

Participaient par téléconférence :

| | |
|-----------------------------|--|
| Madame Diane Lavoie | Déléguée de la Ville de Beloeil |
| Monsieur Patrick Marqués | Délégué de la Ville de Carignan |
| Madame Alexandra Labbé | Déléguée de la Ville de Chambly |
| Madame Maud Allaire | Déléguée de la Ville de Contrecoeur |
| Monsieur Martin Dulac | Délégué de la Municipalité de McMasterville |
| Monsieur Denis Parent | Délégué de la Ville d'Otterburn Park |
| Monsieur Bruno Gattuso | Délégué substitut de la Ville de Richelieu |
| Monsieur Stéphane Williams | Délégué de la Municipalité de Saint-Amable |
| Monsieur Yves Lessard | Délégué de la Ville de Saint-Basile-le-Grand |
| Madame Marilyn Nadeau | Déléguée de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste |
| Madame Suzanne Roy | Déléguée de la Ville de Sainte-Julie |
| Madame Jocelyne G. Deswarte | Déléguée de la Municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu |
| Monsieur Normand Teasdale | Délégué de la Municipalité de St-Mathieu-de-Beloeil |
| Monsieur Martin Damphousse | Délégué de la Ville de Varennes |
| Monsieur Alexandre Bélisle | Délégué de la Municipalité de Verchères |

Formant le quorum requis sous la présidence de Monsieur Yves Corriveau.

Étaient également présents à Sainte-Julie :

| | |
|------------------------------|-----------------------|
| Monsieur Marco Carrier | Directeur par intérim |
| Madame Nathalie Guérin | Secrétaire-Trésorière |
| Madame Marie-Claude Veilleux | Greffière-adjointe |

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 25 mars 2020;
4. Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors de la séance tenue le 11 mars 2020;



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

5. Ressources humaines – Résolutions;

- 5.1 Départ – Policiers temporaires
- 5.2 Désistement – Policiers temporaires
- 5.3 Embauche – Préposées aux communications
- 5.4 Départ à la retraite du Directeur de police

6. Administration et finances – Résolutions;

- 6.1 Regroupement régional d'achat d'enveloppes
- 6.2 Adoption de la liste des comptes à payer

7. Avis de motion – Projet de règlements – Adoption;

- 7.1 Règlement 38 amendant le Règlement numéro 1 –
Règlement de Régie interne – Adoption

8. Dépôt de documents;

- 8.1 Correspondances
- 8.2 États financiers au 31 décembre 2019
 - a) État des activités de fonctionnement
 - b) État des activités d'investissement
 - c) Bilan

9. Varia;

10. Période de questions;

11. Clôture de la séance.

POINT 1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le Président déclare la séance ouverte. Il est 16 :31 heures.

POINT 2

RÉSOLUTION

Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Plouffe
APPUYÉ PAR Monsieur Patrick Marquès

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté tel que déposé au Comité en y ajoutant le point suivant :

- 9.1 Mandat à la Secrétaire-Trésorière – Poste Directeur de police;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

***** POINT 8 *****

DÉPÔT DE DOCUMENTS

POINT 8.1

CORRESPONDANCE

I. Soumise au Comité Exécutif du 8 avril 2020 :

Aucune

CA-20-2138



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

II. Soumise au Conseil d'Administration du 22 avril 2020 :

- a) 7 janvier 2020 Yves Corriveau, Président
‣ MBBA
Re : Lettre de planification
- b) 21 avril 2020 Conseil d'administration
‣ MBBA
Re : Lettre de constatation

POINT 8.2

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2019

Monsieur Robert Arbour, vérificateur externe, fait la présentation des états financiers 2019 de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent. Il parcourt le document intitulé « *Sommaire de l'audit* » déposé séance tenante.

La Secrétaire-Trésorière commente par la suite l'analyse des écarts des états financiers 2019.

Un exemplaire du rapport financier complet est également remis à chaque délégué.

La Secrétaire-Trésorière répond aux questions des délégués.

Le Président remercie Monsieur Arbour.

MONSIEUR ARBOUR SE RETIRE DE LA TÉLÉCONFÉRENCE.

LA RENCONTRE SE POURSUIT À HUIS CLOS ENTRE LES DÉLÉGUÉS.

MME GUÉRIN, MONSIEUR CARRIER ET MME VEILLEUX SONT DE RETOUR À LA TÉLÉCONFÉRENCE POUR LE POINT 3 AFIN QUE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION REPRENNE.

***** POINT 3 *****

RÉSOLUTION

Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 25 mars 2020

ATTENDU QUE chacun des membres du Conseil a reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 mars 2020;

ATTENDU l'article 333 de la Loi sur les Cités et Villes et l'article 201 du Code Municipal du Québec;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Lessard
APPUYÉ PAR Monsieur Bruno Gattuso

ET RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 25 mars 2020 par le Conseil d'Administration soit et est approuvé tel que présenté au Conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-20-2139



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

CA-20-2140

POINT 4 **RÉSOLUTION**

Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors de la séance tenue le 11 mars 2020

ATTENDU que chacun des membres du Conseil a reçu une copie du procès-verbal de la réunion du Comité Exécutif du 11 mars 2020;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alexandre Bélisle
APPUYÉ PAR Monsieur Denis Parent

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil d'Administration :

- prenne acte du procès-verbal du Comité Exécutif du 11 mars 2020;
- entérine les décisions prises par le Comité Exécutif lors de la réunion du 11 mars 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 5 **RESSOURCES HUMAINES – RÉSOLUTIONS**

CA-20-2141

POINT 5.1 **RÉSOLUTION** **Départ – Policiers temporaires**

ATTENDU la correspondance de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des Ressources humaines, faisant état que les personnes suivantes ont quitté volontairement leur emploi de policier temporaire :

- Francis Branchaud
- Carole-Anne Demers-Desnoyers
- Christoph Gilbert

ATTENDU qu'il y a lieu de confirmer par résolution ces fins d'emplois;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Williams
APPUYÉ PAR Monsieur Yves Lessard

ET RÉSOLU :

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de la personne suivante comme policier temporaire et DE LA RENDRE effective au 2 avril 2020;

- Francis Branchaud



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de la personne suivante comme policier temporaire et DE LA RENDRE effective au 9 avril 2020;

- Carole-Anne Demers-Desnoyers

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de la personne suivante comme policier temporaire et DE LA RENDRE effective au 11 avril 2020;

- Christoph Gilbert

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-20-2142

POINT 5.2

RÉSOLUTION

Désistement – Policiers temporaires

ATTENDU la correspondance de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des Ressources humaines, en référence à la résolution CE-20-3433 – Embauche de policier temporaire, faisant état que les candidats suivants se sont désistés du processus avant leur entrée en fonction :

| | |
|------------------------|---------------------|
| Benedetto Boemio | Marc-Olivier Jasmin |
| Marie-Michèle Tremblay | Cédric Marcoux |
| Marie-Joëlle Robert | Amy Michon-Hugues |
| Alexandre Joncas | Joey Blancher |

ATTENDU qu'il y a lieu de confirmer par résolution ces désistements;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Roy
APPUYÉ PAR Madame Jocelyne G. Deswarte

ET RÉSOLU :

DE CONFIRMER le désistement au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent des personnes suivantes comme policier temporaire;

| | |
|------------------------|---------------------|
| Benedetto Boemio | Marc-Olivier Jasmin |
| Marie-Michèle Tremblay | Cédric Marcoux |
| Marie-Joëlle Robert | Amy Michon-Hugues |
| Alexandre Joncas | Joey Blancher |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-20-2143

POINT 5.3

RÉSOLUTION

Embauche – Préposées aux communications surnuméraires

ATTENDU la nécessité pour la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de procéder à l'embauche de préposées aux communications surnuméraires;



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU le rapport présenté par la Directrice des Ressources Humaines, Madame Marie-Ève Mazza;

ATTENDU la recommandation d'embauche des personnes suivantes comme préposées aux communications surnuméraires :

- Sophie R. Leggett
- Sarah Di Silva
- Ariane Benoit
- Isabelle Bégin

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Normand Teasdale
APPUYÉ PAR Monsieur Martin Damphousse

ET RÉSOLU :

DE PROCÉDER à l'embauche, à compter du 23 avril 2020 des personnes suivantes à titre de préposées aux communications surnuméraires :

- Sophie R. Leggett
- Sarah Di Silva
- Ariane Benoit
- Isabelle Bégin

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-20-2144

POINT 5.4

RÉSOLUTION

Départ à la retraite du Directeur de police

ATTENDU la décision de Monsieur Bruno Pasquini de prendre officiellement sa retraite après plus de quatre ans (4) de service;

ATTENDU la correspondance de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des ressources humaines, précisant que Monsieur Bruno Pasquini prendra sa retraite le 1er juin 2020;

ATTENDU que Monsieur Bruno Pasquini est Directeur de police au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alexandra Labbé
APPUYÉ PAR Monsieur Alexandre Bélisle

ET RÉSOLU :

DE CONFIRMER la fin d'emploi, au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent, de Monsieur Bruno Pasquini et de la rendre effective au 31 mai 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

POINT 6 **ADMINISTRATION ET FINANCES – RÉOLUTIONS**

CA-20-2145

POINT 6.1 **RÉSOLUTION** **Regroupement régional d'achat d'enveloppes**

ATTENDU la résolution CA-20-2112 adoptée par le Conseil d'administration le 22 janvier 2020;

ATTENDU l'article 934.1 du Code municipal du Québec ainsi que l'article 572.1 de la Loi sur les cités et villes;

ATTENDU le Règlement 34 sur la gestion contractuelle;

CONSIDÉRANT le projet d'entente soumis aux membres du conseil ayant pour but d'accomplir en commun une recherche de prix pour l'approvisionnement regroupé d'enveloppes;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Maud Allaire
APPUYÉ PAR Madame Marilyn Nadeau

ET RÉSOLU :

D'ABROGER la résolution CA-20-2112;

D'AUTORISER Madame Nathalie Guérin, Secrétaire-Trésorière ou, en son absence, Caroline Vigneault, Responsable de la Trésorerie, à signer l'entente numéro 1611-001-057 relative à une recherche de prix pour l'adjudication d'un contrat d'approvisionnement d'enveloppes, tel que rédigé et remis aux membres du conseil;

DE DÉLÉGUER les pouvoirs nécessaires à l'exécution de l'entente, soit les pouvoirs d'effectuer une recherche de prix et de conclure un contrat de gré à gré liant la Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent envers l'adjudicataire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-20-2146

POINT 6.2 **RÉSOLUTION** **Adoption de la liste des comptes à payer**

ATTENDU les listes des comptes à payer incluant les registres de chèques et les listes des paiements manuels déposées séance tenante aux points 6.2 a) et b);

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Patrick Marqués
APPUYÉ PAR Monsieur Alexandre Bélisle



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ET RÉSOLU :

QUE les comptes à payer, pour un total de 1 223 207,08 \$ soient acceptés et que la Responsable de la Trésorerie soit autorisée à en faire les paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 7

AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT – ADOPTION

POINT 7.1

RÉSOLUTION

Règlement 38 amendant le Règlement numéro 1 – Règlement de Régie interne – Adoption

ATTENDU le projet de règlement numéro 38 amendant le Règlement numéro 1 – Règlement de Régie interne;

ATTENDU qu'une copie de ce règlement a été remise à chaque membre du Conseil d'Administration au plus tard quarante-huit (48) heures avant la présente séance et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU qu'un avis de motion a été régulièrement donné à la séance du 25 mars 2020;

ATTENDU que le projet a été modifié lors de la séance du 25 mars 2020 en ajoutant à l'alinéa 7 du chapitre I l'expression suivante « *Les assemblées peuvent également se tenir par téléconférence ou vidéoconférence* » à la fin du paragraphe;

ATTENDU que sont connus par les membres du Conseil d'Administration l'objet du règlement, sa portée et ses implications financières;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Dulac
APPUYÉ PAR Madame Alexandra Labbé

ET RÉSOLU :

D'ADOPTER le Règlement numéro 38 amendant le Règlement numéro 1 – Règlement de Régie interne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 8

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Ce sujet fut traité après l'adoption de l'ordre du jour.

CA-20-2147



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

POINT 9 **VARIA**

CA-20-2148

POINT 9.1 **RÉSOLUTION**

Mandat à la Secrétaire-Trésorière – Poste Directeur de police

ATTENDU le départ à la retraite du Directeur de police, Monsieur Bruno Pasquini;

ATTENDU que les délégués du Conseil d'administration souhaitent obtenir une évaluation psychométrique du prochain Directeur de police de la Régie;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Lessard
APPUYÉ PAR Monsieur Martin Damphousse

ET RÉSOLU :

DE MANDATER la Secrétaire-Trésorière afin de requérir les services d'une firme qui procédera à l'évaluation psychométrique du candidat au poste de Directeur de police de la Régie;

D'AUTORISER la Secrétaire-Trésorière à signer ledit contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 10 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est posée.

CA-20-2149

POINT 11 **RÉSOLUTION** **Clôture de la réunion**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alexandra Labbé
APPUYÉ PAR Monsieur Martin Damphousse

ET RÉSOLU :

QUE la séance soit et est levée, tous les points à l'ordre du jour étant épuisés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

NATHALIE GUÉRIN
Secrétaire-Trésorière

YVES CORRIVEAU
Président